

Lille, le 1^{er} septembre 2022

Lille ASH

Affaire suivie par :
Reinold MASURE
IEN CT ASH
Tél : 03 20 62 30 89
Mél : ce.0592785g@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Nord

à

Mesdames, Messieurs les Chefs
d'établissement du 2nd degré

Mesdames, Messieurs les Enseignants Référents
S/C de Mesdames, Messieurs
les Inspecteurs de l'éducation nationale ASH

Mesdames, Messieurs les Directeurs d'école
S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'éducation nationale

Mesdames, Messieurs les Directeurs de CIO

Objet : Rentrée inclusive – scolarisation des élèves en situation de handicap et/ou à besoins éducatifs particuliers.

L'attention portée à la scolarisation des élèves en situation de handicap et/ou à besoins éducatifs particuliers demeure une priorité de cette rentrée. Le cadre pluriannuel d'action ASH, en cours de réécriture, déclinaison du projet académique, confirmera l'ambition départementale et la volonté d'assurer un accueil de qualité et un enseignement accessible à tous les élèves.

En ce sens, dans la continuité des années précédentes, cinq ULIS collège et trois ULIS lycée sont ouvertes à la rentrée, le réseau des enseignants référents est renforcé par la création de deux postes supplémentaires et le déploiement de dispositifs spécifiques et expérimentaux (UEMA et DAR) permet d'améliorer qualitativement les conditions d'accueil des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme.

En coopération avec l'Agence Régionale de Santé, des Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS) sont déployées sur la totalité du territoire du département. Dispositif ressource de proximité, constitué d'intervenants médico-sociaux, l'EMAS peut intervenir en appui et conseil auprès d'une équipe éducative confrontée à une situation complexe. L'organisation à l'échelle du bassin d'éducation, les procédures et modalités de saisine feront l'objet d'une communication locale, dans les premières semaines de l'année scolaire.

Ce souci d'accompagner et soutenir les équipes a également conduit, ces dernières années, à développer des réseaux ressources départementaux (cf. plaquettes de présentation, annexes 1 et 2) :

- RESPIR (Réseau d'enseignants spécialisés pour une inclusion réussie) qui peut intervenir en appui à une équipe pédagogique en difficulté dans la mise en place des aménagements et adaptations pédagogiques pour des élèves avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) ou présentant des difficultés d'expression comportementale et relationnelle

- PREHP (Pôle ressource pour les élèves à haut potentiel) qui a vocation à prévenir les situations d'échecs et de décrochage scolaire des élèves à haut potentiel, accompagner des équipes pédagogiques confrontées à des situations complexes, pour lesquelles les réponses élaborées par le/les enseignant(s) dans la classe et les ressources de proximité n'ont pas permis de dépasser les difficultés.

A cette rentrée, près de 23 000 élèves en situation de handicap sont scolarisés individuellement et collectivement dans les établissements scolaires du département. Conformément au cadre fixé par la circulaire relative à la préparation de la rentrée inclusive du 29 juin 2022, je vous demande d'organiser dans les premières semaines de l'année, pour chaque élève concerné, **un entretien associant la famille, le ou les enseignants de la classe, le ou les AESH** (lorsque l'élève est accompagné). Le dialogue ainsi initié permettra d'évaluer les besoins et d'aborder les conditions de mise en œuvre du parcours d'apprentissage proposé. L'organisation de ces entretiens pourra utilement prendre appui sur le guide synthétique proposé en annexe 3.

Intégrée au Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI), **la cellule d'écoute destinée aux familles des élèves à besoins éducatifs** particuliers est restée active durant toute l'année dernière. Le dispositif, reconduit cette rentrée, est dès à présent accessible par le biais du numéro national unique (0 805 805 110) et d'une adresse mail (aidehandicapecole59@ac-lille.fr), pour toute information concernant le fonctionnement du service public de l'école inclusive ou difficulté relative au parcours scolaire d'un élève en situation de handicap ou a besoins éducatifs particuliers.

Le support d'affichage en annexe 4 permettra d'assurer la communication sur ce dispositif.

Notre école doit viser l'excellence pour tous les élèves et permettre à chacun de s'épanouir et de se réaliser. Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour soutenir cette ambition.



Jean-Yves BESSOL

Annexes :

1. Plaquette de présentation RESPIR
2. Plaquette de présentation PREHP
3. Infographie entretien famille
4. Support d'affichage cellule d'écoute